



# Une témoin silencieuse

Initiative nationale canadienne

---

**Guide pour créer un projet  
Une témoin silencieuse  
dans votre province ou  
territoire**

*Avril 2005*



# Une témoin silencieuse

## Initiative nationale canadienne

---

### *Message du comité organisateur*

#### *Une témoin silencieuse du Nouveau-Brunswick*

Nous avons un rêve. Ce rêve est de mettre chacun et chacune au Canada au courant du projet Une témoin silencieuse. Ce rêve est de s'assurer que le travail que nous avons entamé au Nouveau-Brunswick pour identifier les femmes victimes d'homicide conjugal et leur rendre hommage se répandra partout au Canada. Ce rêve est de mobiliser d'autres Canadiens et Canadiennes qui se vouent à mettre fin à la violence contre les femmes. Ce rêve est de savoir que les leçons que nous avons retenues des femmes qui ont été assassinées par leurs partenaires intimes serviront à créer des changements qui peuvent sauver la vie d'autres femmes. Ce rêve est de voir le projet Une témoin silencieuse devenir une initiative nationale.

Après avoir présenté le projet Néo-Brunswickois Une témoin silencieuse à divers événements partout au Nouveau-Brunswick, au Canada atlantique et à plus de 400 participants lors d'une conférence nationale sur les victimes à Ottawa, nous constatons qu'il y a d'innombrables personnes et organisations qui sont intéressées à s'engager. Nous avons entendu les commentaires d'hommes et de femmes, de fournisseurs de services de première ligne, des intervenants-es de première ligne, d'enseignants, d'agents de police,

de syndicats et de gens de divers horizons et milieux. Il semble y avoir un intérêt marqué pour que l'initiative Une témoin silencieuse devienne une réalité nationale. Notre comité est prêt à servir de catalyseur pour atteindre cet objectif, en partageant nos expériences et en aidant les autres à mettre sur pied leur propre projet provincial ou territorial.

#### **Ensemble, nous pouvons concrétiser le projet.**

Veuillez agréer mes meilleures salutations.

Deborah, Gail, Helen, Joan, Lee, Leslie, Lindsay, Lynne, Rina, Sylvia, Therese, Wanda

Pour communiquer avec nous :

Comité organisateur Une témoin  
silencieuse du Nouveau-Brunswick  
678, rue Windsor  
C.P. 4400  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5A3

Tél. : (506) 453-3595  
Télec. : (506) 453-4788

*Avril 2005*

## SECTION A :

# Présentation de l'initiative Une témoin silencieuse

### **Qu'est-ce que l'initiative nationale canadienne Une témoin silencieuse?**

Le projet *Une témoin silencieuse* est une exposition itinérante de silhouettes en bois grandeur nature peintes en rouge. Chacune des silhouettes représente une femme victime d'homicide perpétré par un mari, un conjoint de fait, un petit ami ou une connaissance intime. Puisque ces femmes sont maintenant silencieuses, les silhouettes sont désignées sous Témoins silencieuses.

Chaque personnage porte le nom d'une femme qui a déjà vécu et travaillé parmi nous. À l'aide de recherche et d'échange d'information, nous souhaitons à la longue fabriquer une silhouette en vue de rendre hommage à chacune des femmes au Canada mortes tragiquement à la suite de violence conjugale.

### **Mission**

Travailler ensemble afin de mettre fin aux homicides conjugaux et à la violence familiale partout au Canada.

### **Objectifs de l'initiative**

#### ***Se rappeler...***

en rendant hommage aux femmes mortes aux mains d'un conjoint, d'un partenaire ou d'une connaissance.

#### ***Sensibiliser...***

en partageant l'information dans nos collectivités, provinces et territoires, au sujet de la nature et de l'étendue de la violence familiale.

#### ***Inciter à l'action...***

en établissant les ressources locales qui permettent aux femmes de faire face à la violence qu'elles subissent dans leur vie et en encourageant l'intervention com-

munautaire et gouvernementale afin de mettre fin à toutes les formes de violence dans notre société.

### **Renseignements généraux et contexte**

Le projet est une initiative nationale lancée aux États-unis afin de rendre hommage aux femmes assassinées par leurs partenaires à la suite d'actes de violence conjugale. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le **site Web de l'initiative nationale américaine** à l'adresse [www.silentwitness.net](http://www.silentwitness.net).

Choqué par le nombre croissant de femmes assassinées au Minnesota par leurs partenaires, un groupe ad hoc de femmes artistes et écrivains se sont jointes à d'autres organismes féminins, en 1990, en vue de former la coalition « The Arts Action Against Domestic Violence. » Elles ont senti l'urgence de poser un geste pour témoigner de la vie des 26 femmes qui sont mortes dans leur État en 1990 à la suite de violence conjugale. Elles ont décidé de créer 26 personnages en bois de grandeur nature peints en rouge, dont chacun porte le nom d'une femme qui a déjà vécu et travaillé dans la communauté et dont la vie s'est terminée violemment aux mains de son partenaire. Un vingt-septième personnage a été ajouté pour représenter les femmes dont le meurtre n'a pas été élucidé ou comptabilisé. Ces personnages de bois sont désignés sous Témoins silencieuses. L'exposition *Une témoin silencieuse* a été inaugurée officiellement le 18 février 1991, lorsque plus de 500 femmes ont défilé l'une après l'autre, transportant les Témoins à partir d'une église jusque dans une rue située en face du parlement de l'État du Minnesota. Jusqu'à présent, 50 États américains et de nombreux pays (30) participent à ce projet. Notre but est de transformer le projet *Une témoin silencieuse* en une initiative nationale canadienne.

## Le premier projet Une Témoin silencieuse au Canada

En 2000, le Comité sur la violence familiale du comté de Charlotte au Nouveau-Brunswick a collaboré avec le projet *Une témoin silencieuse* du Maine afin d'offrir une initiative d'éducation communautaire en prévision du mois de prévention de la violence familiale (novembre). Les *Témoins* ont été transportées de Portland, au Maine, au comté de Charlotte, et exposées dans tout le comté de Charlotte ainsi qu'à Saint John et à Moncton. L'objectif de cette démarche était de favoriser la sensibilisation à l'égard de la violence conjugale.



Cet effort a remporté un tel succès que le Comité sur la violence familiale du comté de Charlotte (CVFCC) a décidé d'élargir cette initiative à l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick. Le projet s'est mis en branle et, en octobre 2001, on a créé les deux premières témoins dans le comté de Charlotte portant les mentions « Ne m'oubliez pas » sur le bouclier en or qui chevauche la poitrine de chacune des silhouettes. Elles ont été exposées à l'occasion de plusieurs conférences sur la violence familiale.

Pour promouvoir et faciliter le projet *Une témoin silencieuse*, le comité du comté de Charlotte a établi un partenariat avec le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, la Fondation Muriel McQueen Fergusson et le Comité provincial « On vous tient à cœur ». Le projet a été officiellement lancé lors d'une réception à l'Ancienne Résidence du gouverneur à Fredericton, le 7 novembre 2002. Premier au Canada, le comité organisateur s'efforce maintenant de promouvoir le projet dans l'ensemble du pays.

## Notre vision - Une initiative nationale canadienne Une témoin silencieuse

- Réponses collectives dans l'ensemble du Canada pour commémorer les femmes tuées dans des actes de violence familiale;
- Visibilité répandue des questions relatives à la violence familiale, et ce, à l'échelle locale, régionale et nationale;
- Action et stratégies de promotion et de défense de cette cause à tous les échelons et dans tous les secteurs pour contrer la violence dans les relations personnelles;
- Une chanson nationale canadienne Une Témoin silencieuse (*Je défierai la pluie*), accompagnée d'épinglettes de revers, de signets, de tee-shirts et de macarons;
- Un site Web canadien Une témoin silencieuse;
- Liens avec les projets Une Témoin silencieuse partout dans le monde;
- Réduction du nombre d'homicides conjugaux et, enfin, l'élimination de la violence familiale;
- Marche nationale Une Témoin silencieuse sur la Colline du Parlement.

**Ensemble, nous pouvons transformer cette vision en réalité!**

## SECTION B:

# Guide pas-à-pas pour démarrer un projet

## Une témoin silencieuse provincial et territorial Project

# 1

## Mise en branle

Au départ, vous devriez vous renseigner et vous informer autant que possible sur le projet *Une témoin silencieuse* et sur les questions relatives à la violence familiale dans votre région. Pour connaître ce qui se passe dans le monde, veuillez consulter le site Web international *Une témoin silencieuse* à l'adresse : [www.silentwitness.net](http://www.silentwitness.net). Si l'expérience vous intéresse toujours, veuillez communiquer avec le comité organisateur *Une témoin silencieuse* du Nouveau-Brunswick qui vous aidera dans vos efforts de mise en branle de ce projet dans votre province, le premier du genre au Canada.

À cette fin, tant que les ressources le permettront :

- nous partagerons nos expériences en ce qui concerne la mise sur pied du projet *Une témoin silencieuse* dans notre province, y compris le rôle joué par les bailleurs de fonds, les partenaires communautaires et les gens qui appuient le projet;
- nous vous remettrons les protocoles, les critères et la documentation préparés pour le projet du Nouveau-Brunswick (pas besoin de réinventer la roue), afin que vous puissiez les adapter à votre propre initiative *Une témoin silencieuse*;
- nous vous offrirons une perspective dans le volet recherche du projet;

- nous vous proposerons des façons d'incorporer le contact familial et la guérison communautaire à votre projet;
- nous vous suggérerons des idées utiles sur les aspects techniques de la construction des silhouettes;
- dans la mesure du possible, nous nous déplacerons dans votre région afin de faire un exposé sur le projet *Une témoin silencieuse*
- nous servirons de centre d'échange d'idées pour l'initiative canadienne *Une témoin silencieuse* afin de vous permettre de rester en communication et de recevoir un appui;
- nous collaborerons avec des organismes nationaux afin de faciliter des interventions collectives et de partenariat ainsi que des stratégies de promotion dans le domaine de la sensibilisation et de la prévention en matière de violence familiale.

**Nous pouvons partager une mine de renseignements, échanger des idées et offrir du soutien afin de faire de ce projet une initiative nationale canadienne.**

# 2

## Création d'un comité organisateur

Démarrer un projet *Une témoin silencieuse* qui a des ramifications dans l'ensemble d'une province est une entreprise importante qui prend beaucoup de temps. Nous vous suggérons de créer un « comité organisateur ». Même si un organisme ou un groupe particulier peut avoir envie de créer une silhouette, peut-être en vue de commémorer une femme tuée au sein de leur collectivité, le projet *Une témoin silencieuse* consiste à désigner et à créer des silhouettes pour toutes les femmes dans votre province ou territoire qui ont perdu la vie en raison de la violence conjugale. Les personnes qui souhaitent participer à la construction de silhouettes particulières seront en mesure d'y prendre part également. Toutefois, vu l'énormité de la tâche d'organiser cette initiative à grande échelle, il serait logique de rassembler plusieurs organismes provinciaux ou régionaux qui

*Un groupe clé de personnes doit être prêt à assumer le leadership et à devenir responsable de mobiliser le soutien. Ces personnes devront faire preuve de dévouement, d'énergie et d'engagement à l'égard des objectifs du projet.*

peuvent travailler en collaboration en vue d'atteindre les buts définis. Les partenariats et les coalitions vous permettent de rassembler une variété de réseaux, de compétences, de liens et de forces qui amélioreront la probabilité du succès. Par exemple, si une personne décide de quitter, on peut habituellement compter sur une autre personne au sein de l'organisme qui est prête à la remplacer.

Si votre province est grande, vous souhaitez peut-être créer un comité organisateur principal capable de fournir du soutien à plusieurs « sous-comités régionaux », lesquels pourront mettre le projet en œuvre dans des régions géographiques plus faciles à gérer. Cependant, l'objectif consisterait à fonctionner en vertu des mêmes normes et critères provinciaux et à présenter les silhouettes à des occasions opportunes lors d'événements d'éducation publique

et de promotion et défense de cette cause, notamment lors de conférences provinciales ou nationales, de ralliements, etc.

### *Qui donc devrait participer?*

Toute personne intéressée à mettre fin à la violence faite aux femmes. En général, le comité organisateur d'un projet *Une témoin silencieuse* inclut des représentants de nombreux organismes et organisations préoccupés par la violence conjugale. (La liste des représentants potentiels est sans fin!) Assurez-vous de prendre en compte les données démographiques de votre province ainsi que les divers antécédents et les contextes des femmes assassinées dans des actes de violence familiale. Veillez à ce que la composition du comité reflète la diversité de vos collectivités. Avez-vous des populations d'immigrants? Des collectivités des Premières Nations? Des communautés françaises et anglaises? Des fournisseurs de services ruraux et urbains? Voici quelques suggestions en matière de représentation :

- Maison de transition et fournisseurs de services qui travaillent avec les femmes victimes de mauvais traitements
- Services aux victimes
- Service de police ou GRC
- Organismes de prévention de la violence
- Conseils consultatifs sur la condition de la femme
- Syndicats et employeurs
- Sociétés/entreprises
- Centres de recherche
- Service public d'éducation et d'information juridiques
- Organismes à représentation multiculturelle, autochtone et autre
- Groupes d'hommes désireux de mettre fin à la violence faite aux femmes
- Écoles et bien d'autres

# 3

## Établissement des critères du projet

Nous partagerons les critères adoptés au Nouveau-Brunswick; toutefois, nous sommes conscients que ces critères peuvent être adaptés afin de mieux refléter la législation provinciale et les réalités dans votre région. Quoi qu'il en soit, peut-être souhaitez-vous tenir compte de ces points et élaborer des critères particuliers, notamment :

**1) À quelle victime de violence conjugale rendrez-vous hommage?** Ce projet tentait au départ d'attirer l'attention sur le grand nombre de femmes tuées par leurs partenaires intimes chaque année. Le Nouveau-Brunswick a décidé de maintenir cet objectif. Les silhouettes que nous construisons sont celles de femmes assassinées par leurs partenaires. Si la femme en question a été tuée avec ses enfants ou d'autres membres de la famille ou avec un nouveau partenaire, il est important d'indiquer cette information sur le bouclier. Toutefois, nous ne créons pas de silhouette pour chacune de ces autres victimes. Même si tous les décès liés à la violence conjugale sont tout autant tragiques, ce projet vise à sensibiliser la population aux questions de mauvais traitements infligés aux femmes, donc nous ne construisons pas de silhouettes de victimes masculines.

**2) À quel âge peut-on se considérer comme une victime d'homicide conjugal?** Au Nouveau-Brunswick, nous avons choisi l'âge de 16 ans, car notre loi sur la protection de l'enfance couvre les enfants de moins de 16 ans touchés par des relations violentes. Il n'est pas essentiel que chaque province choisisse le même âge. Votre province peut utiliser l'âge de 18 ans comme âge limite de protection de l'enfance. Néanmoins, il importe de prendre une décision à propos de la limite d'âge des femmes qui prendront part au projet et d'expliquer ce qui motive ce choix.

**3) Quelle date choisir comme point de départ de recherche sur les homicides conjugaux?** La décision du Nouveau-Brunswick de mener une recherche sur les homicides conjugaux dans la province remonte à 1990 – l'année où l'initiative a débuté aux États-Unis. Cependant, à la demande d'un membre de la famille ou de la collectivité, nous avons décidé que nous inclurions les femmes tuées par leurs partenaires avant 1990.

**4) Qui est considéré comme partenaire intime?** Au Nouveau-Brunswick, nous avons pris la décision de ne pas adopter les critères de Statistique Canada pour les homicides conjugaux, car ces statistiques nationales sur les homicides conjugaux n'incluent pas les anciens conjoints de fait ou les anciens petits amis qui commettent des homicides. Au Nouveau-Brunswick, un tiers des femmes tuées étaient dans des relations avec d'anciens conjoints de fait ou d'anciens petits amis. Il était important pour nous d'inclure des femmes assassinées par des conjoints, des conjoints de fait et d'anciens conjoints, de même que d'anciens conjoints de fait, d'anciens petits amis et d'anciennes connaissances intimes.

**5) Comment savoir si c'est un cas d'« homicide conjugal »?** Les femmes incluses dans l'exposition sont celles dont les partenaires ont été accusés de meurtre et celles qui sont mortes dans un cas de meurtre-suicide confirmé par le Bureau du coroner. Dans certains cas, on n'a pas établi suffisamment de preuve pour accuser un conjoint, et la collectivité nous a suggéré de construire une silhouette en raison des antécédents de violence conjugale. À moins qu'il n'y ait condamnation, nous avons choisi de ne pas construire une silhouette.

**6) Comment rendre hommage à toutes les femmes touchées par la violence conjugale?** Assurez-vous de créer plusieurs silhouettes portant un bouclier arborant les mentions « *Souvenez-vous* ». Ces silhouettes commémorent les femmes qui souffrent toujours de violence conjugale et celles dont le meurtrier n'a pas été accusé ou condamné. Ces silhouettes peuvent aussi représenter les femmes qui se sont suicidées pour échapper à une relation violente.

**7) Quels renseignements va-t-on inclure sur le bouclier?** Nous incluons une brève description du meurtre ainsi que des renseignements personnels concernant la femme fournis par la famille. Nous n'incluons pas le nom du partenaire intime ayant perpétré le crime. Nous estimons qu'il est très important de fournir un bref aperçu de ce qui s'est produit, car cela contribue grandement à la réalisation des objec-

tifs du projet, à savoir informer les gens sur les questions de violence familiale et susciter un changement. Sans cette information, on saurait seulement que cette femme a été tuée. Nous avons vu les réactions des gens lorsqu'ils apprennent que ces meurtres sont survenus au moment où la femme avait décidé de mettre fin à la relation ou après plusieurs années de mauvais traitements. Les spectateurs peuvent faire des rapprochements avec des gens qu'ils connaissent quand ils apprennent que cette femme a été tuée après d'innombrables scènes de jalousie. Cette information permet aux gens de prendre conscience que bien des femmes vivent actuellement dans des circonstances semblables. Cela motive les gens à trouver activement des façons d'améliorer nos services, programmes et réponses pour les femmes victimes de mauvais traitements. (Voir l'annexe A – Prototype de texte tiré de deux boucliers du Nouveau-Brunswick.)

# 4

## Élaboration du mandat

La prochaine étape consiste à élaborer le cadre de référence de votre projet. N'oubliez pas que le comité organisateur du Nouveau-Brunswick sera heureux de partager le sien. Le cadre de référence inclura, entre autres, les points suivants :

- Énoncé de mission et mandat en concordance avec la vision nationale de l'initiative nationale canadienne *Une témoin silencieuse*
- Programme de recherche, y compris la date à laquelle vous démarrez la recherche
- Politiques sur des questions telles que :
  - les critères du projet
  - les contacts familiaux
  - la construction des silhouettes
  - les renseignements contenus dans les boucliers (le Nouveau-Brunswick voit à ce que le texte en entier soit en français et en anglais)
  - formalité pour la réservation et entente pour la réservation

En élaborant ce cadre de référence, vous devrez décider :

- Comment seront prises les décisions?
- Qui fera la recherche?
- Qui établira les contacts avec la famille?
- Où construirez-vous et peindrez-vous les silhouettes et qui le fera?
- Où entreposerez-vous les silhouettes?
- Qui prendra les appels et traitera les demandes concernant l'exposition des silhouettes?
- Comment transporterez-vous les silhouettes? Qui en assumera les coûts?
- Comment protégerez-vous les silhouettes contre les dommages?
- Comment ferez-vous la promotion du projet?
- Qui inviterez-vous comme partenaires communautaires?
- Comment obtiendrez-vous du financement?

***Si vous êtes intéressé à examiner le cadre de référence établi par le comité organisateur Une témoin silencieuse du Nouveau-Brunswick, nous serons heureux de le partager avec vous.***

# 5

## Mener une recherche sur les homicides conjugaux

Pour mettre sur pied Homicides un projet *Une témoin silencieuse*, il vous faudra connaître la situation des femmes qui ont perdu leur vie dans des actes de violence conjugale et dans quelles circonstances elles l'ont perdue. Ce n'est pas une mince tâche puisque leurs voix ont été réduites au silence. Il n'existe aucun document ou registre que vous pouvez consulter qui établit le nom des victimes d'homicide conjugal. Manifestement, les statistiques nationales sur les homicides conjugaux ne donnent aucun renseignement sur la personne décédée et sur le contexte dans lequel s'est produit le meurtre, et elles ne saisissent pas la gamme complète des actes violents commis par le « partenaire intime » aboutissant à la mort. Votre travail consistera à découvrir tous les détails concernant les décès qui correspondent aux critères établis tout en conservant et en maintenant des documents et des dossiers exacts. Il est important que l'information soit exacte si vous voulez inclure un bref résumé du meurtre sur le bouclier.

Un membre de votre comité devrait être chargé de faire cette recherche. Il peut s'agir d'un membre ayant de l'expertise, d'une personne représentant un centre de recherche ou un groupe public d'éducation et d'information juridiques. Ou peut-être souhaitez-vous embaucher quelqu'un ou retenir un bénévole tel qu'un étudiant ou un professeur en droit ou un avocat au sein de votre collectivité en vue de mener la recherche. La recherche comportera :

- l'étude de précédents (consignés et non consignés)
- l'acquisition de documents à l'appui tels que des transcriptions, des rapports sur le prononcé de la sentence, des déclarations d'incidences sur la victime et des rapports du coroner
- l'acquisition des dossiers archivés des tribunaux
- la fouille des archives de journaux pour dénombrer les articles sur les homicides conjugaux

- la confirmation des dossiers du Bureau du coroner
- l'information fournie par les membres de la famille de la victime, les maisons de transition et d'autres personnes qui ont connu la femme tuée

**Analyse des cas – une meilleure pratique.** Au Nouveau-Brunswick, nous avons décidé que l'analyse des cas en vue d'obtenir des statistiques globales sur les homicides conjugaux était une pratique exemplaire importante. Même si chaque femme assassinée possède son histoire personnelle, lorsque nous examinons les cas collectivement, de nombreux facteurs communs et récurrents surgissent. Ensemble, les témoins créent un portrait poignant des facteurs de risque, des obstacles et des lacunes dans les services qui ont contribué à leur mort. De cette façon, les Témoins silencieuses ne sont plus silencieuses et leurs voix collectives créent un message puissant qui éclaire notre initiative d'éducation publique et engendre une discussion sur la violence familiale, y compris l'action et les stratégies de promotion et de défense de cette cause.

L'analyse est aussi importante en raison des éclairages qu'elle procure et des points de discussion qu'elle soulève. Plusieurs découvertes au Nouveau-Brunswick divergent des statistiques nationales sur les homicides conjugaux. La majorité des meurtres (environ 70 %) sont survenus dans de petites villes et les régions rurales – témoignant des difficultés particulières rattachées au fait de s'attaquer à la violence familiale dans une province largement rurale. D'autres découvertes, telles qu'un danger accru de violence après une séparation, renforcent nettement les statistiques nationales. Pareillement, lorsque vous analyserez les cas collectifs dans votre propre région, vous verrez des points qui sont partagés partout au Canada, de même que des facteurs uniques qui doivent être abordés au plan régional ou provincial. (Pour de plus amples détails sur ce que nous avons appris des Témoins silencieuses du Nouveau-Brunswick, consulter l'annexe B.)

# 6

## Établir des contacts avec la famille

Au Nouveau-Brunswick, nous avons pensé qu'une « pratique exemplaire » en matière serait d'inclure un contact avec la famille comme processus thérapeutique. Nous recommandons que lorsque vous avez terminé la recherche et que vous avez déterminé qu'un cas particulier répond aux critères que vous ne créez pas de bouclier incluant seulement une description du « meurtre ». À notre avis, la silhouette aura plus d'impact si nous communiquons avec un parent ou un membre de la famille de la victime pour lui expliquer le projet et lui demander d'écrire un texte additionnel pour le bouclier, c'est-à-dire des renseignements personnels concernant leur proche. La réponse des membres de la famille à ce jour a été extrêmement positive. Ils se sentent touchés et émus que la communauté reconnaisse leur mère, sœur,

« Dans dix ans nous n'avions que très peu mentionné le nom de ma tante dans ma famille. C'était tellement tragique. Ce projet fut le catalyseur que notre famille avait besoin pour vraiment débiter le processus de guérison. Finalement nous pouvons nous rappeler des souvenirs joyeux. Nous sommes reconnaissant qu'à travers ce projet la mort tragique de ma tante peut servir à sensibiliser la population sur la problématique de la violence familial. »

Nièce d'une témoin silencieuse du Nouveau-Brunswick

filles ou tante. Ils reconnaissent que l'inclusion de leur proche dans le projet leur donne voix et que cela contribuera au dialogue sur la façon de protéger les femmes et de mettre fin à la violence familiale. La participation de la famille favorise la guérison; parfois les membres de la famille veulent participer à la construction de la silhouette et même s'exprimer sur les questions de violence

familiale. Les familles choisissent souvent la « forme » de la silhouette qui convient le mieux à leur proche.

Pour faciliter les contacts avec la famille, vous pouvez envisager les méthodes suivantes :

1) **Services aux victimes** : Le personnel des services aux victimes sont des partenaires importants dans l'élaboration d'un projet *Une témoin silencieuse*. Souvent, un travailleur ou une travailleuse des services aux victimes a apporté son soutien à la famille de la femme victime d'un homicide. Au Nouveau-Brunswick, le personnel des services aux victimes était prêt à établir les nombreux contacts avec la famille. Pour aider le personnel, le comité organisateur a rédigé un « script » à son intention qui explique le projet et lui demande sa participation. Nous avons prévu de nombreuses questions qu'un membre de la famille pouvait poser et nous avons préparé une fiche de renseignements sous forme de questions et réponses afin d'aider le travailleur ou la travailleuse des services aux victimes.

2) **Contact personnel par les membres du comité** : À l'occasion, les membres du comité étaient prêts à établir un contact.

3) **Répondre aux demandes de renseignement de la part des membres de la famille**. La présence des silhouettes suscite beaucoup de publicité. Par la suite, il faut être prêt à recevoir les appels des membres de la famille qui vous demanderont si vous avez l'intention de construire une silhouette de leur proche. Il s'agit d'une occasion immédiate de créer un lien et d'inviter la famille à participer au projet dans la mesure où elle le souhaite.

4) **Entretenir des liens avec les groupes d'intervention en cas d'urgence**. Le personnel des maisons de transition, les agents de police et d'autres travailleurs sociaux peuvent avoir eu affaire avec la famille de la victime et, souvent, ils sont prêts à participer au projet et à entrer en communication avec la famille.

# 7

## Recueillir le soutien de la communauté

Une fois que vous aurez terminé votre recherche, recensé les femmes tuées dans des actes de violence conjugale et commencé à communiquer avec les familles afin de mettre au point le texte pour les boucliers, vous serez prêt à construire vos silhouettes. Vous serez aussi en mesure de commencer à promouvoir votre initiative *Une témoin silencieuse* par l'intermédiaire d'événements publics et d'initiatives visant à hausser le niveau de sensibilisation. L'attention engendrée par ces activités sert à faire avancer le projet puisque de nouveaux partenaires, les familles et d'autres intervenants prennent connaissance de votre travail et demandent à y participer. Il est très important de recueillir un soutien communautaire le plus vaste possible.

Pour susciter la sensibilisation et le soutien du public, envisagez ce qui suit :

- Produire une trousse Une témoin silencieuse à partager avec le public. Notre trousse comprend plusieurs fiches de renseignements renfermant des données de base, nos buts, des renseignements sur nos membres, un formulaire de promesse d'engagement, etc. Nous produisons aussi des signets et une brochure que nous distribuons largement dans les conférences, les événements et les divers envois postaux.
- Construire deux boucliers « Ne M'oubliez pas » que vous apportez à divers événements pendant que vous construisez une silhouette et que vous faites vos recherches d'information sur les autres témoins.
- Lancer une invitation pour faire venir à vos activités les silhouettes *Une témoin silencieuse* du Nouveau-Brunswick ou d'une autre province avoisinante par la suite. Cela procurera de l'appui et de l'inspiration et contribuera à susciter de l'intérêt de la part des médias et du public. La présence des témoins à un événement crée des réactions palpables et hautement affectives.
- Rédiger des communiqués de presse à propos de votre initiative et inclure des articles à ce sujet dans les bulletins d'information et dans les bulletins d'information électroniques de diverses associations et organisations professionnelles.
- Organiser des activités promotionnelles à cet égard – un ralliement contre la violence, et apporter les témoins. Les gens commenceront à poser des questions.
- Offrir de parler du projet aux écoles, aux conférences et aux ateliers traitant de la prévention de la violence.
- Demander au public de vous mettre au courant des homicides conjugaux qui sont survenus dans leur collectivité et des répercussions qu'ils ont eues.
- Rechercher un appui non financier de diverses sources, dont :
  - des graphistes,
  - des traducteurs,
  - des conseillers,
  - des médias,
  - des entreprises de transport,
  - des magasins de peinture et de fournitures de bois,
  - des sociétés commanditaires.



## Créer des silhouettes et établir des bases de confiance

Une fois que vous aurez terminé une bonne partie de la recherche et que vous aurez obtenu le texte pour le bouclier, vous serez prêt à créer les silhouettes. La construction des silhouettes est une occasion de faire participer la communauté, de sensibiliser le public, de s'engager ainsi que de promouvoir et de défendre cette cause. Les instructions détaillées sur comment construire une silhouette sont comprises dans la section C. Nous avons élaboré plusieurs éléments du projet que nous estimons être certes les « meilleures pratiques ». Il peut s'agir par exemple :

**Partenariats avec la collectivité – une meilleure pratique.** Même si quelqu'un s'offre de construire toutes les silhouettes pour vous, résistez à la tentation. Il est préférable de faire participer les gens de la communauté qui ont subi la perte tragique de leur voisine ou de leur amie. Il est préférable de faire participer les familles et les organismes de services qui étaient venus en aide à cette femme durant sa vie. Envisagez la possibilité d'attendre de voir si quelqu'un s'avance et demande de participer. Nombreux sont les gens qui ont pris l'engagement de mettre fin à la violence contre les femmes. Des partenariats émergeront à divers niveaux parmi les gens qui souhaitent construire une silhouette, donner des matériaux, peindre la silhouette et participer au projet, car ils avaient une relation personnelle avec la victime. Nous espérons que l'aperçu ci-dessous de quelques-uns des partenariats créés au Nouveau-Brunswick vous inspirera.

- **Membres du comité organisateur :** Au Nouveau-Brunswick, les membres du Comité organisateur du comté de Charlotte ont créé les deux premières silhouettes avec des boucliers portant les mentions « Ne m'oubliez pas ». Le comité considérait qu'il était important de

faire cette expérience s'il devait parler de ce sujet aux autres. Le coordonnateur des Services aux victimes et le procureur de la Couronne ont découpé les silhouettes et le comité sur la violence familiale au complet les ont sablées et peintes. Une travailleuse de la maison de transition a cousu les housses de protection et le père d'un membre du comité sur la violence familiale a fabriqué la plupart des boucliers.

- **Personnel et conseils d'administration des maisons de transition :** Les maisons de transition sont en première ligne lorsqu'il s'agit d'aider les femmes vivant dans des relations de violence. Au Nouveau-Brunswick, les maisons de transition dans plusieurs communautés ont participé à ce projet. Un membre du conseil de la maison de transition de la région de Fundy a découpé les premières silhouettes appelées Elda Armstrong et Dorothy Ann Archer-Waycott, leur apportant grands soins, les sablant et resablant jusqu'à ce qu'elles furent prêtes à peindre. Après la première construction, ce même membre a aussi aidé les étudiants de l'école secondaire Fundy à construire leurs silhouettes. Plus tard, la maison de transition de Sussex Vale a créé deux silhouettes pour deux femmes tuées dans la région de Sussex, tandis que la Maison de passage a fait la même chose pour deux femmes assassinées dans la région de Bathurst. Les maisons de transition ont aussi fourni un lieu sûr pour que les membres de la famille puissent venir peindre la silhouette de leur proche.

- **Policiers :** Les groupes responsables du maintien de l'ordre ne sont pas insensibles lorsqu'ils ont à traiter d'un cas d'homicide conjugal. Le corps policier de la Ville de Fredericton a approché le comité organisateur *Une témoin silencieuse*

lorsqu'il a appris la nature du projet. De nombreux agents enquêteurs concernés par le meurtre de Theresa Legacy voulaient trouver une façon de lui rendre hommage. Des agents de police étaient très désireux d'y participer. Ils étaient particulièrement en faveur de l'objectif du projet, soit de sensibiliser le public aux questions de violence familiale et de travailler à opérer un changement. Le groupe a approché une entreprise locale pour qu'elle fasse don des fournitures nécessaires pour créer une silhouette. Pendant plusieurs mois, les agents et les membres du projet Une témoin silencieuse ont découpé, sablé et peint la silhouette. Le groupe a pris le temps de témoigner de leur expérience face à cette situation et du résultat final. Les groupes responsables du maintien de l'ordre peuvent être un ajout positif à la création d'une silhouette. Ce processus peut servir de mécanisme de guérison tant pour le corps policier que les membres de la famille.

• **Écoles** : Lorsqu'une femme est assassinée dans sa collectivité, surtout dans une collectivité rurale, tout le monde est secoué, y compris les enfants. Il est fort probable que l'on connaisse quelqu'un touché par ce meurtre. À la suite de la campagne de sensibilisation initiale du projet Une témoin silencieuse, une

*« J'étais fière de faire partie du projet Une témoin silencieuse, mais j'étais aussi triste. Lorsque j'ai peint la silhouette, de la peinture rouge s'est infiltrée sous la pierre de ma bague. Chaque fois que je vois cette peinture, je pense à Karen Bailey. »*

Étudiante à l'école de Belleisle Creek

enseignante à l'école Belleisle Creek a dit au comité organisateur Une témoin silencieuse que l'école était intéressée à découper une silhouette pour une femme de la localité dont le fiancé l'avait assassinée il y avait à peine un an. La famille de la femme assassinée a été émue d'apprendre

que l'école souhaitait rendre hommage à leur fille de cette manière. Après une présentation devant les étudiants et une discussion animée sur les problèmes liés à violence, la « classe-atelier » a entrepris de créer une silhouette. Une silhouette « Ne M'oubliez pas » est demeurée à

l'école de même que le modèle de sa construction. Avec l'argent amassé dans des activités de financement, l'école a fait l'achat de contreplaqué et de peinture. Certains étudiants ont fabriqué une housse spéciale pour la silhouette – une peau de laine de mouton pour la garder au chaud lorsqu'elle voyage. Les étudiants ont tenu un journal de leurs expériences et sentiments pendant la construction de leur silhouette. Une fois la silhouette prête, les membres du comité organisateur se sont rendus à l'école pour assister à une cérémonie de commémoration lors d'un rassemblement général de toute l'école. L'école a depuis demandé de créer une autre silhouette.

Une autre école, la Fundy High de St. George, a aussi poursuivi la démarche de construire une silhouette et d'en apprendre davantage sur les questions de violence familiale et sur les solutions possibles. Les étudiants de l'école Fundy High ont créé un CD-Rom relatant leur expérience de construction de la silhouette. Ils ont ensuite organisé une danse pour amasser de l'argent pour la chanson du projet Une témoin silencieuse - « Je défierai la pluie - I'll Stand in the Rain ».

• **Syndicats** : Plusieurs femmes aujourd'hui font partie de la population active, il n'est donc pas surprenant que les syndicats s'intéressent à la sensibilisation à l'égard des conséquences fatales de la violence familiale et des répercussions possibles dans le milieu de travail. Le Syndicat du Nouveau-Brunswick (anciennement connu sous l'Association des employés de la fonction publique du Nouveau-Brunswick) a mis sur pied un comité sur la condition féminine pour traiter des questions relatives à la famille et au milieu de travail. Après une présentation livrée par le comité organisateur *Une témoin silencieuse*, il a rapidement fait le lien. Plusieurs femmes victimes d'un meurtre appartenaient à des syndicats ou à des associations, et deux femmes ont été tuées à leur lieu de travail – une pendant qu'elle faisait du piquetage. Le groupe a créé des silhouettes qui deviendront à la longue des silhouettes « Ne M'oubliez pas ». Le membre provincial

de ce comité sur la condition féminine a présenté le projet à ses collègues au niveau du syndicat national. Une présentation a été livrée par le Comité *Une témoin silencieuse* du Nouveau-Brunswick. Depuis cette présentation, plusieurs syndicats provinciaux ont collaboré à cette cause avec leurs projets locaux *Une témoin silencieuse*.

• **Coalition des fournisseurs de services pour les victimes de violence familiale** : Les réseaux en place qui regroupent les travailleurs œuvrant dans le domaine de la violence familiale peuvent jouer un rôle crucial dans le projet. Dans la Péninsule acadienne, cinq femmes ont été tuées par leur partenaire au cours des dernières années, quatre des cas étant des meurtres-suicides. Presque tout le monde dans cette région « tricotée serrée » a été touché par ces tragédies. Un comité local multidisciplinaire, qui se réunissait depuis des années, a assumé la tâche d'établir des contacts avec la famille, d'expliquer le projet et d'obtenir des renseignements personnels pour les boucliers. À ce jour, ce réseau a construit des silhouettes et organisé des cérémonies de commémoration pour deux des cinq femmes. Une grande foule a assisté aux cérémonies pour rendre hommage aux femmes.

**Cérémonies de commémoration – une meilleure pratique.** Dans la mesure du possible, nous avons invité les femmes et les communautés participant à la construction d'une silhouette à organiser une cérémonie de commémoration lorsque la silhouette est prête. Le but de la cérémonie est de rendre hommage à une femme en particulier, d'accueillir sa silhouette dans l'exposition, de reconnaître que sa voix se joindra à celles des autres silhouettes pour demander des solutions à la violence familiale et pour

éduquer le public, ainsi que d'entamer le processus thérapeutique pour la famille et la communauté. Certaines des cérémonies de commémoration ont été réservées à la famille, où seuls quelques membres du comité et amis de confiance ont pu y participer, en partie parce que l'auteur du crime était déjà de retour dans la collectivité. D'autres cérémonies ont reçu plus de publicité, avec plus de 300 personnes de la collectivité locale qui sont venues rendre hommage à la femme commémorée et manifester leur soutien pour mettre fin à toutes formes de violence contre les femmes.

**Housses de protection – une meilleure pratique.** Vous devriez envisager de fabriquer une housse de protection pour chacune des silhouettes. N'oubliez pas que les silhouettes voyageront, qu'elles peuvent être endommagées ou que la peinture peut s'écailler. Au Nouveau-Brunswick, en général, les gens qui ont participé à la construction ont fabriqué une housse de protection, souvent à partir de couvre-lit ou de rideaux. Par la suite, une entreprise locale a fabriqué sur mesure un étui de protection qui comporte un rabat pour insérer le nom de la silhouette, des courroies pour attacher les silhouettes à l'intérieur de l'étui à glissière et des poignées pour transporter plus facilement les silhouettes lors des événements.

**Plaque de reconnaissance – une meilleure pratique.** Afin de reconnaître les personnes qui ont participé à la construction de la silhouette, directement ou par des contributions ou des dons en nature, nous avons décidé de créer une plaque qui sera placée sur le dos de la silhouette. La plaque désigne la personne qui a construit la silhouette ou qui a donné les matériaux, etc.



## Sensibilisation et évaluation de votre projet

L'objectif ultime du projet *Une témoin silencieuse* est de sensibiliser le public à la violence familiale et d'encourager l'action sociale. Dans la mesure du possible, les membres du comité organisateur *Une témoin silencieuse* ont participé à des activités, des conférences et des ateliers sur la violence familiale pour présenter le projet. Nous nous sommes également adressé aux membres des clubs de service, aux groupes de femmes, aux étudiants fréquentant des écoles et des classes universitaires, aux infirmières, aux associations de policiers, aux groupes de syndiqués, aux organismes communautaires et à beaucoup d'autres organisations. Nos membres ont assuré la correspondance avec plusieurs autres provinces, ou ont voyagé dans plusieurs autres provinces, pour partager des renseignements ou pour donner des présentations à des groupes et à des organisations intéressés à lancer des projets *Une témoin silencieuse* dans leur propre province. De plus, nous avons présenté le projet au niveau national, y compris à Ottawa à l'occasion d'une conférence sur les victimes. Nous avons aussi faite une présentation au ministère de la Justice du Canada ainsi qu'au Syndicat national des employés du secteur public – Exécutif national du comité des femmes. L'une de nos membres, Leslie Monaghan, a écrit les paroles et la musique de la chanson pour *Une témoin silencieuse* intitulée *I'll Stand in the Rain / Je défierai la pluie*. Cette chanson fut traduite par Sylvie Arsenault et Claudine Rousselle. Nous espérons que cette chanson deviendra l'hymne d'*Une témoin silencieuse*. Cette chanson permet de clore une présentation de manière appropriée et touchante. Si vous désirez acheter un CD, qui comprend les versions anglaises et françaises de cette chanson d'une grande intensité, veuillez communiquer avec nous.

Pour sensibiliser le public, non seulement au projet, mais également aux questions liées à la violence familiale en général, ainsi qu'aux difficultés auxquelles sont confrontées les femmes lorsqu'elles veulent obtenir de l'aide pour faire face à la violence dans leur vie, nous présentons souvent une pièce intitulée

« L'appel au secours d'une femme » (*A Woman's Cry for Help*) comme composante de notre présentation. Pour un auditoire plus jeune, nous offrons une version plus appropriée intitulée « L'appel au secours d'une jeune femme » (*A Young Woman's Cry for Help*). Cette pièce est interactive. Le public participe en lisant une série de cartes tirées de deux scénarios différents. À chaque fois qu'on lit une carte dans le scénario un, on place un drap sur une volontaire assise sur une chaise en avant de la pièce. Le premier scénario raconte l'histoire d'une femme victime de violence qui se heurte au blâme, aux obstacles et à l'indifférence de la famille, des professeurs, de la police et du système de justice pénal. Peu à peu, elle est étouffée et perd son identité, tout comme la femme cachée sous les draps. Le deuxième scénario illustre ce qui arriverait si tout le monde dans la communauté agissait comme il faut.

Cette pièce est un excellent tremplin pour discuter des raisons pour lesquelles il peut devenir extrêmement difficile pour les femmes victimes de violence d'accéder aux services et aux ressources et ce que nous pouvons faire en tant que personnes, collectivités et responsables des politiques et programmes gouvernementaux pour mieux aider les femmes victimes de violence conjugale. Nous offrons cette pièce gratuitement aux personnes qui pourraient vouloir l'utiliser; donc, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de plus amples renseignements et pour recevoir le manuscrit et des directives. Notre pièce illustre un milieu rural. Nous pouvons adapter la pièce pour qu'elle convienne à votre contexte.

Nous avons conçu un formulaire d'évaluation de présentation pour nous aider à mesurer notre capacité à bien présenter l'initiative *Une témoin silencieuse*, à bien partager l'information sur les questions liées à la violence familiale et à encourager la discussion de manière satisfaisante. L'objectif consiste à recueillir des commentaires, à répondre aux suggestions et à toujours faire de notre mieux pour améliorer notre travail et créer des résultats positifs pour tous. Notre modèle d'évaluation figure à l'annexe C.

## SECTION C: Conseils techniques et administratifs

### Construction des silhouettes

Les silhouettes *Une témoin silencieuse* se conforment toutes à une forme, une taille et une couleur standard. Elles ne doivent pas être construites par des personnes qui désirent en fabriquer une qu'ils conserveront pour leur organisation. L'objectif est de construire des silhouettes qui feront partie d'une initiative *Une témoin silencieuse* à l'échelle provinciale ou territoriale. Les personnes qui participent à la construction devront se procurer les matériaux et les outils suivants. Pensez à

communiquer avec votre quincaillerie et avec votre magasin de matériaux de construction local pour obtenir des contributions. Ils sont peut-être disposés à offrir gratuitement le contreplaqué, la quincaillerie et la peinture nécessaires. Peut-être qu'une personne de la communauté que vous connaissez serait prête à offrir ses talents d'ébéniste pour découper la silhouette.

### Modèle de silhouette :

Les silhouettes *Une témoin silencieuse* sont façonnées selon trois formes standard au



moyen d'un modèle en carton. Si on les retourne, on obtient alors six formes. Dans certains cas, la famille de la « témoin » peut désirer qu'une silhouette particulière soit construite pour représenter une personne proche; par exemple, la famille peut choisir la silhouette la plus petite parce que la victime était petite. Dans certains États américains, la silhouette d'une femme enceinte est façonnée pour représenter les femmes qui ont été assassinées durant leur grossesse. Le comité organisateur *Une témoin silencieuse* peut vous fournir le modèle ou le plan en carton des trois silhouettes standard que vous découperez.

### **Outils :**

- perceuse avec mèche de 1/8 po et mèche un peu plus grosse que la tête des vis
- tournevis – pour s'ajuster à la tête des vis
- papier abrasif – 3 différents degrés d'abrasion
- couteau à mastiquer
- embouts de tournevis électrique
- scie
- pistolet agrafeur

### **Matériel nécessaire :**

**Bois :** (les quantités dont vous avez besoin sont indiquées entre parenthèses)

- une feuille de contreplaqué d'un demi-pouce (une feuille permet de fabriquer 2 silhouettes)
- montants externes (2) de pin ou de cèdre de 58 po de longueur et de 1,5 po sur 3/4 po d'épaisseur (1 x 2)
- montant médian (1) de pin ou de cèdre de 52 3/4 po de longueur et de 1,5 po sur 3/4 po d'épaisseur (1 x 2)
- support de plancher (1) fait de contreplaqué de 3/4 po d'épaisseur, mesurant 20 po de longueur sur 4 po de largeur

**Quincaillerie :** (les quantités dont vous avez besoin sont indiquées entre parenthèses)

- poignées de porte moustiquaire (2) (poignées en laiton ou en acier)

- Vis de plate-forme de 1,5 po (14) – Vis à tête de type Roberts ou carrée
- (N'utilisez pas de vis à placoplâtre ou de vis noires)
- Vis de 2 po pour charnière (1)
- Vis de 1/2 po pour poignées (4)

### **Peinture et autres matériaux**

- Façade - Peinture Benjamin Moore de couleur rouge brillant. Lustre très brillant, peinture émail (133-20)
- Dos - Peinture Benjamin Moore de couleur noir à lustre très brillant (133-80)
- Apprêt à l'huile gris foncé ou noir
- Colle à bois jaune
- Bouche-fente pour placoplâtre

### **Méthode - Directives de construction :**

\*\*\* Lire d'abord les renseignements sur la fraisure des vis.

1. Couper les montants d'après les mesures indiquées dans la section Bois ci-dessus.
2. Le coin du montant médian doit être coupé pour correspondre au modèle sur le diagramme afin de permettre au support de fonctionner comme un chevalet tout en demeurant stable.
3. Pré percer des trous sur les montants externes à 7,5 po du haut, sur le bord large.
4. Pré percer des trous sur le montant médian à 1 1/4 po du haut, sur le bord large.
5. Couper le support de plancher en plaçant le côté du contreplaqué le plus beau vers le haut.
6. Procéder à l'ajustement de deux montants externes à 3 3/4 po du haut de la silhouette sous forme d'un V inversé afin qu'ils se placent derrière les jambes de la silhouette; s'assurer que le montant médian s'ajuste entre les montants externes à 7,5 po sous l'extrémité supérieure des montants externes (le bord incurvé con-

tre le dos de la silhouette centré au bas n'entraîne pas de conséquence).

7. Visser une vis de 2 po dans le trou latéral pour fixer le montant médian entre les montants externes, disposer deux agrafes sur la tête de la vis pour former un X. (Voir le schéma pour plus de clarté).
8. Pré percer et fraiser 4 trous dans la base de la silhouette et 5 trous par montant pour les montants externes.
9. Appliquer de la colle sur le bord avant de la base et visser la silhouette à la base à partir de l'avant au moyen de vis de plate-forme de 1,5 po.
10. Appliquer de la colle sur un des bords de  $\frac{3}{4}$  po des montants externes.
11. Visser la silhouette aux montants à partir de l'avant de la silhouette en s'assurant que les têtes de vis sont fraisées.
12. Déterminer la position des poignées, pré percer des trous et installer les poignées (espacer les poignées dans une position convenable pour transporter la silhouette. Il est préférable d'installer la poignée du haut en premier, puis de placer l'autre au bas à l'endroit qui apparaît être le meilleur).
13. Couvrir les têtes de vis et les bords externes du contreplaqué avec du bouche-fente et laisser sécher durant la nuit.
14. Sabler délicatement, passer beaucoup de temps à sabler la silhouette pour la rendre lisse, car la qualité du sablage a une incidence considérable sur l'apparence du produit fini.
15. Appliquer un apprêt sur toute la silhouette (face avant et arrière) – 2 couches.
16. Peindre l'avant de la silhouette avec de la peinture rouge, peindre le dos et les bords avec de la peinture noire.

\*\*\* Pour fraiser les vis, il est conseillé de régler la perceuse en marche inverse et d'utiliser une mèche légèrement plus grosse que la tête de la vis et d'échancre environ 1/16 po plus creux que la partie supérieure du bois pour permettre au bouche-fente de couvrir les têtes de vis. Les silhouettes sont déplacées souvent; il faut alors s'assurer de coller et de visser les montants solidement.

## Construction des boucliers

### Matériel nécessaire :

- contreplaqué ou panneau de fibres à densité moyenne (MDF) de  $\frac{1}{4}$  po
- Peinture or Crafter's (Krylon)
- adhésif en aérosol (Krylon)
- adhésif Liquid Nails et pistolet à calfeutrer
- transparent
- Clear Glaze (Krylon)

### Méthode :

1) Découper le bouclier à partir du modèle (la grosseur dépend de la taille de la silhouette et de la quantité de texte). Sabler les bords. Peindre avec de la peinture or. (Certains des boucliers américains ont des bords parés d'une garniture noire, ce qui les distingue réellement des autres). Parmi les autres possibilités que nous avons examinées en ce qui concerne la production des boucliers, on compte les boucliers en bois sur lesquels le texte est gravé ou des revêtements de métal renfermant le texte.

2) Imprimer le texte sur un transparent et le coller sur le bouclier au moyen d'un adhésif en aérosol. (Après avoir passé d'innombrables heures à reformater manuellement le texte pour qu'il convienne à des boucliers de taille différente, nous avons trouvé un logiciel informatique pour nous aider. Nous avons scanné le contour des boucliers et nous formatons désormais le texte à mesure que nous en faisons la saisie). Puisque le Nouveau-Brunswick produit un bouclier bilingue, l'espace disponible est limité. Nous voulions que les boucliers aient une apparence uniforme et nous avons opté pour Times Roman 14 comme po-

lice pour le texte. Vous voudrez peut-être inclure plus de renseignements ou grossir la taille de votre police si vous travaillez dans une seule langue.

3) Après avoir fixé solidement le transparent, pulvériser quelques couches de glacis clair pour protéger le bouclier. Une autre option consiste à utiliser un morceau de Plexiglas clair, vissé au bouclier à l'aide de petites vis de couleur or.

4) Fixer le bouclier à la silhouette au moyen de l'adhésif Liquid Nails. (L'adhésion se fait mieux si la silhouette repose à plat durant ce processus, car le bouclier tend à bouger avant que l'adhésif Liquid Nails ne soit sec.)

*Nota* : Au fil du temps, le texte se détache du bouclier de bois et les coins peuvent commencer à rouler. À l'occasion, les silhouettes et les boucliers ont besoin de réparations et de retouches.

## Réservation de silhouettes

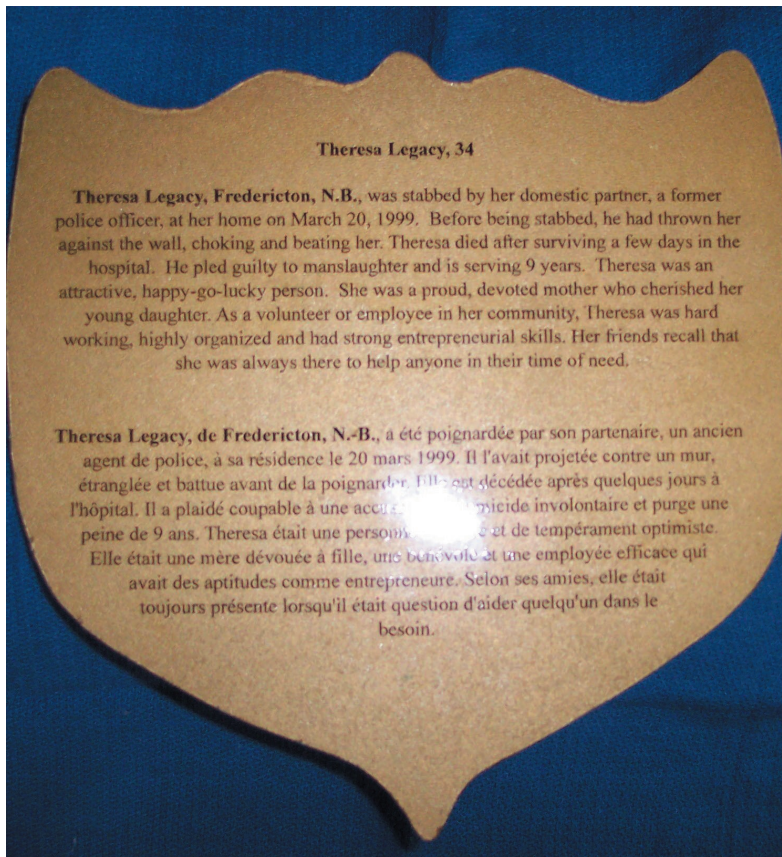
Si vous décidez de permettre que les silhouettes fassent partie de différentes activités, vous devrez mettre en place une politique de réservation. Par exemple, vous voudrez peut-être préciser qu'une personne, un groupe ou un organisme qui réserve les silhouettes convient de respecter certaines modalités. Voici nos conditions de réservation :

1. Vous suivrez les « règles » appropriées indiquées sur la feuille de règles (voir notre trousse NB).

2. Vous ferez la promotion des objectifs du projet *Une témoin silencieuse* et reconnaîtrez l'apport des partenaires coordonnateurs de ce projet.

3. Si une silhouette est perdue, brisée ou endommagée, votre organisation sera financièrement responsable de la remplacer ou de la réparer.

4. Vous serez responsable des frais de transport des silhouettes à votre activité et de retour au site hôte des silhouettes.



## SECTION D: Rester branché

Nous aimerions que tous les projets *Une témoin silencieuse* de partout au Canada puissent communiquer entre eux; partager des renseignements, des annonces et une couverture médiatique; et dégager de « meilleures pratiques » et des résultats liés aux initiatives en matière de défense des droits et d'éducation.

Nous espérons un jour monter un site Web national canadien *Une témoin silencieuse* pour partager des renseignements avec le public le plus vaste possible et établir des liens avec le programme national *Une témoin silencieuse*.

Entre temps, veuillez rester branché. Si vous le désirez, faites-nous parvenir des renseignements sur votre projet *Une témoin silencieuse*. Dites-nous qui sont les participants au projet et comment nous pouvons communiquer avec eux. Il arrive que différents groupes dans d'autres provinces nous manifestent leur intention de lancer un projet *Une témoin silencieuse* ou de participer à un tel projet et ils n'ont pas connaissance les uns des autres. Nous agissons comme agent de liaison pour que les gens puissent communiquer entre eux, pour partager le progrès et pour informer les gens de ce que font les autres.

### **Comité organisateur Une témoin silencieuse du Nouveau-Brunswick**

678, rue Windsor  
C.P. 4400  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E2B 5A3

Tél. : (506) 453-3595  
Télec. : (506) 453-4788

## ANNEXE A: Exemple de texte tiré de deux boucliers du

Voici deux exemples concernant les renseignements que nous incluons dans les boucliers des silhouettes dans l'initiative *Une témoin silencieuse* du Nouveau-Brunswick. Nos boucliers présentent le texte en format bilingue. Si la langue maternelle de la femme est le français, le texte français apparaît alors en premier, suivi du texte anglais, et vice versa si la langue maternelle de la femme est l'anglais. Le comité organisateur recherche et prépare les renseignements sur le meurtre qui, après avoir communiqué avec la famille, sont partagés avec la famille qui divulgue des renseignements personnels.

### **Karen Bailey, 34 ans**

**Karen Bailey de Belleisle Creek, N.-B.**, a été trouvée sans vie dans la cuisine du bungalow qu'elle partageait avec son conjoint de fait le 15 novembre 2001. Elle avait été tirée à bout portant avec un fusil de chasse de calibre 20. Trois semaines avant son décès, le couple avait annoncé leurs fiançailles. En raison de la consommation élevée d'alcool de son conjoint et des mauvais traitements dont elle était victime, Karen a toutefois décidé de rompre ses fiançailles. Elle a fait sa valise et est déménagée dans un motel. Ce n'était pas la première fois qu'elle tentait de mettre fin à la relation. Il lui a téléphoné et l'a convaincue de retourner à la maison où il l'a tuée par balle. Il a quitté les lieux et a téléphoné au 911 plus d'une heure après le crime. Il a été trouvé coupable d'homicide involontaire et a été condamné à neuf ans de prison dans un pénitencier fédéral. Karen était une personne gentille et généreuse, très près des enfants. De nature très sportive, elle s'intéressait plus particulièrement au baseball. Elle aimait faire de l'artisanat, elle aimait son travail et entretenait des liens très étroits avec sa famille.

### **Michèle Renault, 41 ans**

Michèle Renault, Shediac, N.-B., est morte le 13 juillet 1992. Elle fut tuée à coups de marteau par son conjoint de fait. Peu de temps avant le meurtre, sa relation conjugale était devenue intolérable et elle avait consulté un avocat. Ce dernier avait fait parvenir une lettre au conjoint dans laquelle il lui demandait de quitter le foyer dans un délai de trois semaines et lui proposait un dédommagement de son investissement dans la maison. Jaloux et furieux du fait que Michèle refusait de lui dire où elle était allée, il la tua au cours d'une querelle qui avait éclaté entre eux. Lors du meurtre, la fille de huit ans de Michèle était dans la maison. L'accusé avoua sa culpabilité et fut reconnu coupable de meurtre au second degré. Michèle avait deux filles. Elle était traductrice. Elle aimait faire de la lecture et jouer du piano. Son amour de la musique allait du jazz à la musique classique. Elle n'hésitait pas à défendre ses convictions. Michèle était une personne aventureuse et une travailleuse consciencieuse.

NEW BRUNSWICK

**Silent  
Witness  
PROJECT**



UNE TÉMOIN  
**Silencieuse**

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

## ANNEXE B: Homicides conjugaux

### Les témoins parlent

De 1991 et 2001, 738 Canadiennes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint, comparativement à 197 Canadiens (i). Pour mettre sur pied le projet Une témoin silencieuse au Nouveau-Brunswick, nous devons connaître les circonstances vécues par les victimes de notre province. Contrairement à Statistique Canada, dont les données concernent uniquement les femmes tuées par leur mari, leur conjoint de fait ou leur ex-mari, nous incluons aussi celles tuées par leur ex-conjoint de fait ou un partenaire. Certains des cas étudiés remontent aussi loin que 1990, année à laquelle le projet a été lancé aux États-Unis. Les femmes assassinées avant cette époque peuvent cependant faire partie de nos recherches à la demande de la famille. Notre travail consiste à fouiller les archives journalistiques, la jurisprudence et les archives judiciaires et à obtenir des renseignements auprès du Bureau du coroner. À ce jour (novembre 2003), nous savons que 24 Néo-Brunswickoises ont été victimes d'un homicide familial, dont 8 meurtres-suicides; deux enfants, une mère et un partenaire ont également été tués. Bien que chaque cas diffère, ces femmes ont de nombreux facteurs en commun. Voici ce que nous a appris le projet Une témoin silencieuse au Nouveau-Brunswick (ii) :

- **Le foyer n'est pas un endroit sécuritaire** : 92 % des meurtres de Néo-Brunswickoises ont eu lieu dans leur maison ou leur chalet, des endroits où on se sent normalement en sécurité. Deux autres (8 %) ont été tuées sur le stationnement de leur lieu de travail.

(i) Johnson, Holly et T. Hotton, 2002, La violence conjugale au Canada : un profil statistique. Statistique Canada, catalogue no 85-224, p. 26-36.

(ii) L'analyse des cas des témoins silencieuses et l'élaboration de ce document d'information ont été dirigées par Deborah Doherty, Ph.D., directrice générale du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick, qui remercie les étudiantes en droit qui aident le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale à compiler les données. Cette analyse ne se veut pas une étude scientifique. Par ailleurs, étant donné le petit nombre de cas, les pourcentages peuvent changer radicalement avec l'ajout de nouveaux cas. Malgré tout, cette analyse aura permis de dégager de nombreux facteurs communs.

• **La violence conjugale est partout, en milieu rural comme urbain :** Le Nouveau-Brunswick étant une province plutôt rurale, il n'est donc pas surprenant que près de 70 % des femmes tuées vivaient dans des régions rurales. Les témoins silencieuses viennent de partout : villages, petites villes et grands centres.

• **Ça peut arriver à n'importe qui – les victimes viennent de tous les milieux :** Les victimes viennent de communautés anglophones, francophones et autochtones. Elles sont de différents milieux et occupent toutes sortes d'emploi : infirmières, traductrices, ouvrières, femmes au foyer. Le tiers sont des femmes mariées, tandis que les deux tiers ont vécu une union de fait ou une relation amoureuse.

• **Les foyers où il y a des armes à feu sont dangereux pour les femmes :** Sur 24 témoins silencieuses, 11 ont été tuées avec une arme à feu, même chose pour les 8 meurtres-suicides. Bien que certaines victimes aient été battues, étranglées et poignardées, près de 46 % des meurtres ont été commis avec des armes à feu. Selon une récente étude menée au Nouveau-Brunswick, les femmes de milieu rural et agricole aux prises avec la violence familiale ont toutes parlé d'un cycle d'intimidation avec des fusils, impliquant souvent leurs animaux de compagnie et de ferme (iii).

• **Mettre fin à la relation n'élimine pas les risques de violence :** Au moins 10 témoins silencieuses ont été tuées après avoir mis fin à la relation avec leur partenaire, ce qui concorde avec les données nationales qui montrent que la séparation est un moment particulièrement dangereux pour les femmes. Selon Statistique Canada, même si plus de femmes sont assassinées par leur mari, le

taux d'homicide est plus élevé chez les femmes ayant mis un terme à la relation. Pour ce qui est des données nationales, près de la moitié des homicides commis par les ex-maris surviennent dans les deux premiers mois suivant la séparation, tandis que 80 % des meurtres commis par les ex-maris surviennent dans la première année de séparation.

• **Les femmes qui mettent fin à une relation violente sont souvent traquées :** Au moins 4 des témoins silencieuses du Nouveau-Brunswick ont été harcelées et traquées par le meurtrier. Statistique Canada signale qu'un comportement de harcèlement était associé à 12 % des homicides commis par des ex-conjoints.

• **L'état matrimonial serait un facteur déterminant :** Sur les 24 témoins silencieuses, 5 ont été tuées par leur mari, 2 par leur ex-mari, 8 par leur conjoint de fait et 8 par leur ex-conjoint de fait ou un partenaire. Sur 10 victimes Néo-Brunswickoises tuées après la séparation, 8 avaient mis fin à la relation avec leur conjoint de fait ou partenaire, tandis que 2 s'étaient séparées de leur mari. Quatre d'entre elles ont été tuées à peine quelques heures ou semaines après la fin de la relation. Sur les 8 meurtres-suicides, 7 ont été commis par des ex-conjoints de fait ou ex-partenaires.

• **La plupart des victimes étaient d'âge moyen :** Même si Statistique Canada révèle que les femmes mariées âgées de moins de 25 ans sont beaucoup plus à risque d'être victimes de violence conjugale, surtout après une séparation, nous avons découvert que plus de 80 % des témoins silencieuses du Nouveau-Brunswick avaient entre 31 et 50 ans. Seules deux avaient moins de 30 ans et deux, plus de 50. Elles ont laissé dans le deuil une trentaine d'enfants.

---

(iii) Hornosty, J. et D. Doherty (2003) Responding to Wife Abuse in Farm and Rural Communities : Searching for Solutions that Work, In R. Blake et J. Nurse (Eds.), Trajectories of Rural Life, Regina : Saskatchewan Public Policy Institute.

- **La drogue et l'alcool peuvent aggraver la violence** : La consommation de drogue et d'alcool ne provoque pas nécessairement la violence familiale, mais elle peut en aggraver les conséquences. Dans 15 des homicides commis au Nouveau-Brunswick (63 %), le meurtrier était sous l'influence de l'alcool ou de la drogue au moment du crime. Dans les cas portés devant le tribunal, ce fait était souvent cité comme un facteur «incitatif» mais pas «atténuant».
- **Antécédents de violence conjugale, dossier criminel et maladie mentale sont des facteurs de risque** : Nous avons peu d'information sur les 8 meurtres-suicides. Toutefois, sur les 16 dossiers judiciaires, 6 font état d'antécédents de violence conjugale. Les autres décrivaient des relations perturbées, violentes ou difficiles. Certaines femmes s'étaient réfugiées dans des centres d'accueil, tandis que plusieurs avaient tenté de mettre fin à la relation. Il semble que la plupart souffraient de violence et d'abus. Selon les archives judiciaires, 10 des 16 meurtriers avaient un casier judiciaire, la majorité pour des crimes violents. Dans 5 de ces cas, le meurtrier avait déjà eu de troubles mentaux.
- **De nombreux meurtriers n'assument pas leur crime** : de nombreux meurtriers accusent leur femme ou d'autres personnes d'avoir provoqué le meurtre. La majorité d'entre eux ont avoué qu'ils étaient jaloux, fâchés qu'elle ait mis fin à la relation ou bouleversés qu'elle les ait défiés au cours d'une dispute. Les tribunaux ont cependant rejeté la provocation comme moyen de défense.

## ANNEXE C:

# Projet Une témoin silencieuse du Nouveau-Brunswick

### Formulaire d'évaluation de présentation

Veillez prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire. Il nous aidera à évaluer l'efficacité et l'utilité de la présentation que nous offrons.

Date: \_\_\_\_\_

Emplacement : \_\_\_\_\_

Nature de l'activité : \_\_\_\_\_

#### 1. Contenu de la présentation

La présentation *Une témoin silencieuse* à laquelle j'ai assisté comprenait :

- Trousse *Une témoin silencieuse* et trousse d'information
- Historique et contexte de l'initiative *Une témoin silencieuse* du Nouveau-Brunswick
- Discussion sur les rapports familiaux et les partenariats communautaires
- Renseignements sur la façon de construire une silhouette
- Cérémonie d'inauguration de silhouettes
- Aide au lancement d'une initiative *Une témoin silencieuse* dans une autre province
- Lecture des noms et des boucliers de femmes représentées par les silhouettes
- Profil statistique des expériences communes des Néo-Brunswickoises assassinées
- Présentation du sketch \_\_\_ L'appel au secours d'une femme, ou \_\_\_ L'appel au secours d'une jeune femme
- Discussion des questions relatives à la violence familiale, à la prévention et à l'évolution sociale.
- Chanson « *I'll Stand in the Rain / Je défierai la pluie* »

Qu'avez-vous ressenti en voyant les silhouettes? Expliquez

---

---

---

La présentation vous a-t-elle permis de mieux comprendre les problèmes de violence familiale en général et d'homicide conjugal en particulier? Vous a-t-elle informé sur ce que vous vouliez savoir? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

---

Avez-vous noté des lacunes à l'égard de l'information? Ou \_\_\_ Non \_\_\_

Si oui, quelles étaient ces lacunes? \_\_\_\_\_

---

(verso)

**La présentation vous a-t-elle fourni**

- trop d'information?
- trop peu d'information?
- la bonne quantité d'information?

**2. Organisation de la présentation**

La présentation était-elle bien organisée? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

Les présentatrices étaient-elles bien renseignés et diffusaient-elles bien l'information?  
Oui \_\_\_ Non \_\_\_

La durée de la présentation était-elle

- Trop courte?
- Trop longue?
- Parfaite?

Les sketches et les autres documents étaient-ils utiles? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

**3. Action communautaire**

La présentation vous a-t-elle encouragé à rendre hommage aux femmes tuées dans des actes d'homicides conjugaux? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

Vous a-t-elle sensibilisé sur la nature et le degré de violence familiale?  
Oui \_\_\_ Non \_\_\_

A-t-elle favorisé l'action en encourageant les collectivités et le gouvernement à s'engager afin de mettre fin à la violence contre les femmes? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

**4. Impression générale**

Avez-vous appris quelque chose de nouveau? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

Qu'avez-vous aimé le plus à propos de la présentation et pourquoi?  
\_\_\_\_\_

Qu'avez-vous aimé le moins à propos de la présentation et pourquoi?  
\_\_\_\_\_

La recommanderiez-vous à d'autres? Oui \_\_\_ Non \_\_\_

Expliquez pourquoi ou pourquoi pas.  
\_\_\_\_\_

Merci!

(Veuillez déposer votre formulaire d'évaluation rempli dans la boîte en avant de la salle à la fin de la présentation)